

**Communiqué du Conseil de la concurrence
relatif au projet de concentration économique concernant
la prise du contrôle exclusif par la société « Majorel Africa SA » de la société «
Unifitel SA », à travers l’acquisition de 100% de son capital et des droits de vote
associés.**

Conformément à l’article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l’article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu’ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l’opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l’opération envisagée.

La publication de ce communiqué n’atteste pas de la complétude du dossier prévue à l’article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l’application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu’ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L’acquéreur :** « Majorel Africa SA » ;
- **La cible :** « Unifitel SA ».

Nature de l’opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Les services d’externalisation aux entreprises « Outsourcing ».

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 14 septembre 2026 .

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Majorel Africa SA » de la société « Unifitel SA », à travers l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote associés.

« **Majorel Africa SA** » est une société anonyme de droit marocain, au capital de 230.300.000 dirhams, dont le siège social est situé Tour De Casablanca Finance City « CFC » Cube, Lot 65.1 6ème Etage, Quartier Casa-Anfa Hay Hassani, Casablanca, Maroc, et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 141051. « Majorel Africa SA » est une entité holding de détention des titres. Elle appartient au groupe Téléperformance, qui est un groupe mondial de services numériques aux entreprises qui propose des services commerciaux dans le but de rationaliser les activités de ses clients.

« **Unifitel SA** » est une société anonyme de droit marocain au capital de 1.000.000 dirhams, dont le siège social est situé Espace Masurel, Angle Bd Yaacoub El Mansour et Rue Socrate, Casablanca, Maroc, et immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 166.137. « Unifitel SA » est active dans la fourniture de services d'externalisation aux entreprises, comprenant notamment des prestations de gestion de la relation client, de service après-vente, de conseil aux partenaires et de recouvrement dans le domaine des services financiers.

Fait à Rabat le 03 septembre 2026